



Monsieur

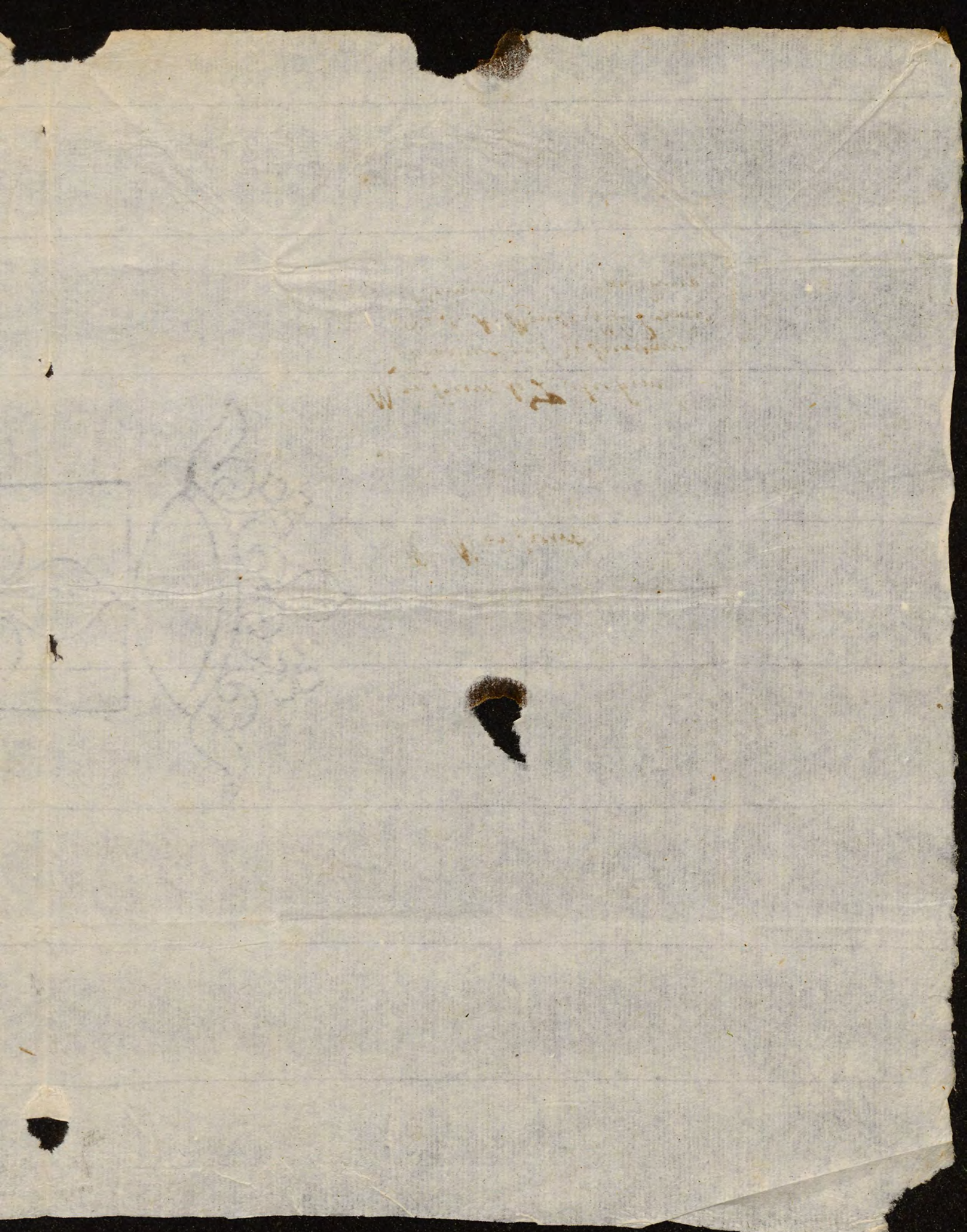
En suite de la lettre yz rescriuis a mon collegue touchant les  
Org. Nre considt a voulu faire comencer par & par le Sr  
Milleville. Mais le facteur ou fabricant ne l'a voulu ny  
ne le veut encore permettre ny mesme donner la clef quil  
nen aye ordres devo par lettre. Il semble quil y aye quelques  
interet qui le porte a la passion de mesdire de ce bon  
homme, luy causant d'incapacite. Mais il ne void pas que cest  
opignatresi a ne vouloir permettre l'essay justifie l'annee  
estant vray-semblable que sil le connoist soit si ignorant  
quil dit, il le lairoit produire afin quil se rendit ridicule  
et rejetale par son insuffisance, Car nous serions bien  
marris de letablir ou maintenir sil nestoit trompé propre  
mais il est vray que sil lest come tous ceux qui le connoissent  
asseurent nous desirerions bien quil fut employé veu quil  
est son homme de bien, et quil puisse pd l'euangile. Cela  
fait Monsieur que ie vous supplie den vouloir escrire un mot  
a ce facteur afin que selon le desir des. A. le Roy sein face  
ou plustost & quainsi le tout soit bien prest et assure a son  
retour pd la prosperite duquel ie prie dieu de tous mon coeur  
et demeure

Monsieur

Abastaye de 8 Septe.  
1641re tres humble et obeissant  
seruiteur & Raffels.

Aug. 37.





Monsieur

Monsieur de Zuylichem  
Chenatier Cond<sup>e</sup> et Secrétaire  
de S. A. Monseig<sup>n</sup> Le Prince  
d'Orange. au Camp